

# **ecolo**

**DURBUY**

## **Questions d'actualité**

### **Conseil communal du 08.07.2024**



## 1. Camping du groupe Coucke (ex-La Chênaie)

**Question :** en ce début déjà bien entamé de la saison touristique, je me permets de revenir avec ma traditionnelle question de l'été : où en est le dossier de délivrance du permis d'exploiter ?

Pour rappel, ce camping fonctionne depuis plus de quatre ans sans permis clair : camping ou village de vacances ? La lenteur de la décision pour ce dossier témoigne du manque de maîtrise du sujet par l'opérateur touristique, et du peu d'emprise de votre Collège sur le groupe Coucke, qui vous mène par le bout du nez..

Faut-il chaque fois une réaction des citoyens pour que vous preniez décision, comme pour l'Hôtel du chemin du Hasard?

À comparer avec la rapidité du projet de 204 appartements à Bohon, et de son étude d'incidence sur l'environnement menée tambour battant, ne peut-on pas penser à une connivence ?

- À défaut de permis définitif délivré, ce serait la 4<sup>e</sup> année de gestion avec un permis provisoire.

### Réponse du Collège :

Oui, si cela dure depuis aussi longtemps, ce n'est pas normal.



**ecolo**  
DURBUY

**COUCKEVILLE :**  
VISITE GUIDÉE ALTERNATIVE DE DURBUY  
SAVOIR POUR COMPRENDRE

**DIMANCHE 11 AOÛT 2024**  
MATIN

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**  
0475/500778 OU 086/21 14 23  
INFO@DURBUY.ECOLO.BE

## **2. Labyrinthe du Groupe Coucke.**

La presse et le groupe Coucke lui-même ont annoncé le déplacement du labyrinthe pour des raisons de mauvaise saison pour le maïs... à l'endroit où le permis provisoire et dérogatoire (pour rappel : activité de loisirs pendant 90 jours /an en zone agricole).

À noter que le sol du champ de maïs n'a pas été recouvert (de moutarde par exemple) durant l'hiver, rendant le sol d'autant plus dur.

Normal ; n'est pas agriculteur qui veut...

Le déplacement annoncé n'est pas qu'un simple déplacement : c'est aussi un chantier, avec force d'excavateurs en action, placement de conduites d'eau, de lignes électriques en sous-sol, etc.

**Question : un permis en bonne et due forme a-t-il été délivré ?**

**Réponse du Collège :**

Non, une simple déclaration avec notification du changement de lieu suffit. Une déclaration, car il s'agit d'une activité de loisirs en zone agricole sans structure permanente, de moins de 90 jours.

Le Collège ne veut pas un maintien du Labyrinthe à cet endroit pour l'avenir.

## **3. Parc résidentiel du Rahet – projet Green River - Plain de Holset – chemin n°1.**

Un projet de nouveau Parc résidentiel de w-e appelé « Green river » a reçu un permis de bâtir de la commune de Hotton au bord du Plain de Holset. 130 lodges de 60 M2 vont s'y implanter. Pour y accéder, une nouvelle route (ex-chemin n°1) a été construite, à travers bois, entre Melreux et le Parc résidentiel du Rahet réalisée. Ecolo Durbuy s'y était opposé.

Cette route est destinée à être cédée à la Commune de Durbuy (pour la partie située sur le territoire de Durbuy) pour en assumer ensuite la gestion.

**-Questions :** Êtes-vous au courant que cette route est terminée ?

- Avez-vous pu vérifier la conformité de la réalisation ?

**Réponse du Collège :** oui.

Je vous remercie pour votre attention

Eric Jurdant